

1-1-1902

Aulnois

A. Milon

Recommended Citation

Milon, A., "Aulnois" (1902). *Assorted*. Paper 8.
http://via.library.depaul.edu/vdpstd_assorted/8

This Article is brought to you for free and open access by the Studies at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Assorted by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact mbernal2@depaul.edu.

ICONOGRAPHIE DE SAINT VINCENT

Nous avons reproduit précédemment (Anna/es, tome 74, page 575) les remarquables et très justes observations du regretté M. l'abbé Ch. Lemonnier sur les premiers portraits de Saint Vincent de Paul, la peinture de François et les gravures de Pitau et d'Edelinck.

Le portrait peint par Simon François de Tours du vivant du Saint, qu'est-il devenu ?

Nul ne saurait le dire. Il y a quelques années, en 1902, on a nourri la pensée de l'avoir retrouvé chez le notaire de la Congrégation de la Mission, à Paris. Le très compétent écrivain en matière d'art, M. Ed. Didron, fils du célèbre archéologue et peintre verrier, M. Ch. Didron, a bien voulu résumer et présenter au lecteur les raisons qui sont en faveur de cette appréciation. Il déclare d'ailleurs loyalement «*qu'une certitude absolue manque évidemment sur l'authenticité de cette peinture en tant qu'elle serait l'œuvre de la main de Simon François*».

Il reste intéressant néanmoins de suivre l'histoire du portrait de saint Vincent de Paul qui se trouve, actuellement encore, chez le [129] notaire de la Congrégation de la Mission. Nous empruntons ce récit aux *Petites Annales de Saint Vincent de Paul*, n° de janvier 1902.

Récemment, un prêtre de la Mission, se trouvant chez le notaire de la Société, à Paris, M. Durant des Aulnois, aperçut une peinture appendue au mur du cabinet de l'officier ministériel et reconnut le portrait de saint Vincent de Paul. Il en témoigna son contentement, et posa quelques questions qui amenèrent M. Durant des Aulnois à raconter comment le tableau se trouvait dans l'étude et à dire que, d'après certaines notes, il était de tradition que c'était bien un portrait authentique de saint Vincent de Paul. Très obligeamment, le notaire voulut bien laisser faire une étude plus approfondie, en prêtant le tableau qui, nettoyé, confirma la pensée que l'on était bien en présence de l'œuvre de François. Malgré quelques retouches fâcheuses, l'œuvre est belle, bien dessinée, d'une bonne couleur, et se rapporte avec exactitude à la gravure de Pitau montrant le Saint en soutane, coiffé d'une calotte. La tête est tournée à droite, quand, dans la gravure, elle regarde à gauche. Cette différence s'explique naturellement, Pitau ayant copié son modèle dans le même sens et, à l'impression, la planche s'étant reproduite en sens contraire dans les épreuves. La peinture n'est pas signée, ce qui ne prouve rien.

Une certitude absolue manque évidemment sur l'authenticité de cette peinture, en tant qu'elle serait l'œuvre de la main même de Simon François. Est-ce une copie ancienne de l'original ? La qualité n'autorise guère à le supposer. Tout au plus pourrait-on croire à une répétition, ce qui ne diminuerait pas sa valeur. Il est aussi admissible de penser que l'ouvrage est l'unique portrait exécuté par le maître de Tours, à la demande des disciples du Saint, et que l'on croyait perdu. Les variantes en habit de chœur doivent être attribuées aux seuls graveurs [130] Pitau et Van Schuppen, à moins que les études dessinées à Saint-Lazare par François en aient été les modèles. D'ailleurs, la vérité de la peinture appartenant à l'étude de maître Durant des Aulnois apparaît clairement lorsque l'on connaît l'histoire authentique du portrait depuis la Révolution. Nous en devons les éléments au vénérable M. Barre, ancien titulaire de l'étude. Nous les reproduisons dans leurs parties essentielles, avec la pensée que ces renseignements intéresseront le lecteur.

Le corps de saint Vincent de Paul reposait, on le sait, dans la maison de la Société de Saint-Lazare, au faubourg Saint-Denis. Or, le 30 août 1792, après une première dévastation par la populace qui avait épargné la chapelle, les commissaires des biens dits "*nationaux*" pénétrèrent dans l'établissement, afin d'enlever les vases sacrés, l'argenterie et la châsse qui contenait les reliques du saint bienfaiteur des pauvres. Les Prêtres de la Mission obtinrent du commissaire Devitry d'extraire de la châsse le corps, qu'ils placèrent pieusement dans une caisse en bois de chêne, avec le coussin, l'aube, l'étole, les pantoufles et les gants du Saint.

Les scellés furent apposés sur cette caisse par le Supérieur général et ses quatre assistants ; puis, M. Daudet, procureur général de la Congrégation, pria maître Louis-André Clairet, notaire de la maison de Saint-Lazare, de recevoir en dépôt la précieuse boîte jusqu'au retour de temps moins orageux.

En 1795 ou 1796, maître Clairret, à qui ce dépôt sacré porta bonheur, car il fut l'un des rares notaires de Paris qui évitèrent la guillotine ou la prison, restitua la sainte relique à MM. de Saint-Lazare.

C'est vraisemblablement à cette époque que, par reconnaissance pour le grand et si dangereux service rendu la Congrégation de la Mission offrit à son notaire le portrait de son saint fondateur. Il est possible que le [131] don ait été fait à maître Mailand, successeur de maître Clairret, lors de la translation solennelle des reliques de Saint Vincent de Paul, en avril 1830 ; mais toutes les probabilités sont pour la première date. On comprend le sentiment qui voulut assurer la conservation du précieux portrait, au moment où l'on se préoccupait de soustraire les reliques du saint à la profanation qui les menaçait.

En confirmant à maître Barre, l'un des derniers titulaires de la charge, le fait du don du portrait à l'étude, maître Jean-Baptiste-André Clairret, fils du dépositaire du corps de saint Vincent de Paul, racontait les terreurs de sa première enfance en songeant que les restes du Saint étaient placés près de l'alcôve abritant son petit lit.

Maître Mailand, successeur de Louis-André Clairret, considérant le portrait de saint Vincent comme sa propriété personnelle, le légua, par testament, à son propre successeur, maître Bouclier. Celui-ci, prenant sa retraite, acquit une maison à Bougival où il transporta l'œuvre présumée de Simon François. Lorsque Paris fut investi, en 1870, cette maison de campagne, abandonnée par ses habitants, fut occupée par les Allemands et dévastée. Le portrait disparut. Plus tard, on retrouva dans le parc la toile pliée en quatre et assez gravement endommagée ; elle fut longtemps conservée en cet état par Mme veuve Bouclier. Sa fille, Mme de la Fizelière, la montra au titulaire de la charge, maître Bouvin ; celui-ci sollicita sa remise à l'étude, qui était restée au service de la Congrégation de Saint-Lazare et conservait le souvenir du dépôt des reliques de saint Vincent pendant la Révolution. La demande de maître Bouvin fut agréée, et le portrait du saint, restauré par M. Haro, l'expert bien connu, retourna définitivement dans le cabinet du notaire de MM. les Lazaristes. [132]

Il n'était pas inutile de donner ces détails sur l'histoire de la peinture qui nous occupe; ils nous permettent d'en suivre les péripéties certaines depuis 1792, et cela est fort important. Or, il ne faut pas un grand effort de raisonnement pour faire remonter cette œuvre, entièrement conforme à l'estampe de Pitau, jusqu'à l'époque où Simon François fut chargé de l'exécution du portrait. La facture est évidemment ancienne, malgré quelques repeints, heureusement maladroits ; elle est remarquable et présente la solidité de touche des maîtres [134] du dix-septième siècle. Les qualités de l'ouvrage, nous l'avons dit, ne permettent pas de supposer que nous sommes en présence d'une copie ; celle-ci, d'ailleurs, serait contemporaine de l'original. D'autre part, la Congrégation de la Mission attribuait, en toute certitude, une grande valeur à ce portrait, pour avoir eu le souci de le remettre à maître Clairret, en même temps que les reliques de Saint Vincent de Paul, soit également à titre de dépôt, pour le sauver d'une spoliation criminelle, soit même, dès ce moment, comme un don, en reconnaissance d'un très éminent service. Le dépôt ou l'offrande d'une copie sans valeur morale sérieuse ne s'expliquerait pas.

ED. DIDRON.

Telles sont les appréciations de M. Édouard Didron, peintre sérieux et écrivain d'art, dont les appréciations sont très autorisées sur cette matière, formé comme il l'était par son oncle, M. Didron aîné, le célèbre archéologue (Petites Annales de Saint Vincent de Paul, 15 mai 1902).

On l'a vu, M. Didron n'a pas de conclusion ferme.

Est-ce l'original du portrait peint par François ? Nous ne le croyons pas. La reproduction que nous donnons ne concorde pas suffisamment, nous semble-t-il, avec la gravure de Pitau. Or, la gravure de Pitau a été faite d'après la peinture de François, c'est inscrit sur la gravure même ; de plus, les gravures d'Edelinck et de Lochon, qui ont été, elles aussi, faites d'après la même peinture, concordent parfaitement entre elles et avec celle de Pitau, tandis que la physionomie du tableau récemment retrouvé, tout en étant la physionomie connue de saint Vincent, diffère sensiblement de celle des trois gravures reproduisant le tableau de François.

Il nous semble donc qu'on est en présence d'un [135] tableau ancien, fort apprécié des Missionnaires du dix-huitième siècle, mais qu'on ne peut affirmer être celui qui a été peint par le célèbre peintre tourangeau, Simon François, dans les circonstances exposées précédemment.

A. MILON cm

ANNALES de la Congrégation de la Mission, T. 75, pp. 128-135.

Scanné le 09/02/07